

Un nouveau système pour le faucardage

La Nouvelle République – 18 juin 2015



Deux-Sèvres - Mauzé-sur-le-Mignon - Mauzé-sur-le-mignon

Un nouveau système pour le faucardage

18/06/2015 05:36

Mardi matin, Séverine Vachon, présidente de l'Institution interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise (Ibsn) et Nicolas Pipet, responsable de l'entretien et de la maintenance, avaient réuni la presse, les élus et l'entreprise chargée du faucardage au port de mauzé et sur le canal du Mignon jusqu'au Moulin du Milieu.

Comme tous les ans au mois de juin, il est indispensable d'entreprendre cette opération qui consiste à enlever les algues et herbes. Ce genre de travaux a un coût de 4.800 € dont 50 % pour la commune et autant pour l'Institution.

Un nouveau système a été utilisé avec l'entreprise Valterra de Lezay dont le chef d'agence est Vincent Nouzille. Il s'agit d'un bateau à chenilles, appelé Truxor, amphibie, qui permet avec différents accessoires, d'agir comme une tondeuse au niveau de la vase avec un godet pour récupérer les plantes aquatiques, sans danger pour les poissons et les alevins. Les travaux qui durent cinq jours permettront de récupérer de 15 à 20 m³ de végétaux. Ils seront stockés sur une aire de compostage de la commune. En plus il s'agit de revaloriser la matière organique en curant les lagunes.

L'objectif est de limiter le développement des végétaux aquatiques pour faciliter les usages et les activités (pêche notamment). Ces espèces sont majoritairement des myriophylles, des potamots et des algues. On notait la présence d'Alain Maye, adjoint aux travaux et du patrimoine et René Benoit président de la société de pêche. Le port et le canal du Mignon seront donc opérationnels pour la pêche pour les campeurs présents lors de la saison estivale.



Le bateau à chenilles amphibie qui agit comme une tondeuse.